

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
— — — — — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.
On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.										
Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.					Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.					
CAHORS					CAHORS					
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	ARRIVÉES	Dép. p ^r Montaub.
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 41 ^m m.	5 ^h 10 ^m m.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 25 —	5 35 s.

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 8 Mai.

LES ÉLECTIONS DU 4 MAI

Et la Presse

Le *Journal des Débats* constate que les élections de Paris sont favorables aux partis extrêmes.

Le *Justice* dit que l'ensemble du vote a une signification éclatante en faveur des autonomistes.

La *République française* dit que le conseil municipal de Paris sera le meilleur que puisse donner un petit scrutin, lequel est condamné définitivement.

Le *Gaulois* dit que les monarchistes ayant tout fait pour essayer une défaite, le résultat des élections est pour eux une quasi victoire ; c'est un encouragement et une leçon pour l'avenir.

Le *Figaro* ne voit pas de modification louable, sauf l'élection de M. Desprez et l'échec de M. Yves Guyot.

Le *Pays*, commentant les élections de Paris, se réjouit de l'écrasement des opportunistes et du triomphe des autonomistes.

Le conseil municipal va, dit-il, reprendre avec acharnement la campagne en faveur de la mairie centrale. Nous allons assister à un duel entre la commune et le gouvernement.

Le *Paris* attribue l'échec des opportunistes, à Paris, à l'alliance des intransigeants et des monarchistes.

Il s'alarme de l'ardeur des conservateurs, et demande aux intransigeants de cesser leurs attaques contre les républicains progressistes, et de s'unir à eux contre les dangers monarchistes.

La *France* dit que le scrutin prouve que les parisiens prétendent se passer de la tutelle gouvernementale et gérer leurs propres intérêts.

Le même journal aime à croire que le Sénat et la Chambre tiendront compte de cette imposante manifestation.

La *Patrie* estime que le scrutin de dimanche est satisfaisant pour les conservateurs. Les opportunistes sont seuls battus.

La *Liberté* se résume ainsi :

Le scrutin de dimanche, à Paris, indique l'amoin- drissement du parti opportuniste, l'accroissement du parti révolutionnaire et un léger progrès pour

les conservateurs.

Elle en conclut que le mouvement autonomiste s'accroît journellement jusqu'à ce que l'expérience démontre que c'est folie que livrer au suffrage universel l'administration d'une agglomération aussi vaste que Paris.

Le *National* attribue l'échec des opportunistes à leurs complaisances à l'égard des intransigeants dont ils auraient dû combattre les doctrines plus énergiquement.

Le *Temps* croit que le scrutin de Paris ne change guère la situation, cependant il constate un grand mouvement d'opinion.

Malheureusement les élections ont eu lieu plutôt sur la question politique que sur les questions intéressant Paris.

Le *Français* dit que le scrutin du 4 mai, à Paris et en France, constate les progrès des radicaux, les progrès des conservateurs et la décadence des opportunistes.

Les renseignements parvenus au *Français*, quoique très incomplets, lui permettent de noter de nombreux symptômes de réaction conservatrice.

Le *Citoyen* fait remarquer avec orgueil que les candidats révolutionnaires et socialistes soutenus par *Bataille*, ont réuni 52,732 voix.

Aux élections de 1881, il n'y a pas eu plus de seize mille votes pour les révolutionnaires.

Le *Radical* dit que s'il considère simplement le nombre des électeurs qui ont voté pour le radicalisme contre l'opportunisme, il trouve d'un côté 137,000 et de l'autre 71,000, c'est à-dire moitié.

Paris vient de se prononcer nettement et superbement, en faveur de la politique du progrès, de la liberté et de la révolution.

Informations

MAROC.

On télégraphie de Tanger, (source anglaise) :

Les relations entre la France et le Maroc, qui, dans les derniers temps, étaient devenues très tendues par suite du refus du sultan de

révoquer Ouazzan, ont été interrompues. Le pavillon français, arboré sur la légation, a été amené ce matin à dix heures.

SOUDAN.

Un journal arabe du Caire, *el Bayou*, dit que le mahdi demande pour la rançon de Gordon cinq millions de livres, soit 12,500,000 francs, qui devront être envoyés dans l'espace de trois mois.

ESPAGNE.

Les renseignements officiels assurent que le chef de l'insurrection catalane a été tué et que les bandes d'insurgés ont été dispersées.

Malheureusement des renseignements particuliers, qui sont puisés à bonne source, portent à croire que la situation est grave. Une grande agitation règne à Barcelone. Les communications sont rétablies de Barcelone à Cerdère, mais elles sont interrompues à Bourg-Madame. Les troupes parcourent la Catalogne. Le gouvernement est inquiet et prend des dispositions exceptionnelles.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Voici, soigneusement dépeupillé, l'état du scrutin du 4 mai.

Inscrits 3.644
Votants 2.622
Bulletins nuls 7

Il résulte de ces données que nous avons tout lieu de croire officielles, que 1.015 électeurs se sont dispensés de voter dimanche dernier.

Pas n'est besoin de dire que les trois quarts de ces abstentions sont le fait des conservateurs ; car la discipline chez les radicaux est trop bien observée, pour qu'ils se désintéressent ainsi des luttes électorales.

Tout le mal provient donc de ceux qui, oubliant leurs devoirs de citoyens, produisent, par leur indifférence coupable, ces expressions stupéfiantes du suffrage universel, qui d'une année à l'autre, se contredisent et dont le moindre souci semble être la bonne administration locale.

C'est de cette administration pourtant qu'il faudrait se préoccuper avant tout, ce nous semble, en laissant de côté cette fameuse politique, brandon de discorde le plus souvent, dans les conseils municipaux qu'elle envahit et divise, paralysant les efforts de ceux qui voudraient ne songer qu'aux améliorations utiles et à la réalisation des projets depuis si longtemps à l'étude.

En soutenant la liste libérale conservatrice, en y groupant à dessein des hommes éclairés de tous les partis, avec cette promesse formelle de leur part qu'ils oublieraient leur cocarde pour se consacrer uniquement à la bonne administration de notre ville, nous avons conscience d'avoir soutenu la bonne cause.

Et cette cause serait gagnée si les mille abstentionnistes, rougissant de leur indifférence en matière d'intérêt général, pouvaient se décider à secouer leur torpeur, dimanche prochain.

Le feront-ils ? Tout est là.

★

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(38)

l'Hôtellerie Sanglante

SECONDE PARTIE

LES ATRIDES DE VILLAGE

Le « brave serviteur » reposait sur la berge, la tête dans une mare de sang. L'androgynisme s'en fut agenouiller auprès de ce corps encore chaud. Elle lui souleva la tête par les naseaux et sembla s'absorber dans un examen attentif de l'endroit frappé par le projectile. Mais il n'y avait pas que de la pitié dans cet examen minutieux. Une inquiétude réelle s'y dissimulait sous l'abri des paupières rabattues et s'y trahissait dans le tremblement de la main.

Lorsque la grande fille se releva, vous vous seriez imaginé que sa bouche, qui remuait imperceptiblement, adressait un adieu au malheureux bidet !...

Il n'en était rien cependant... Marianne se posait une question... Elle se demandait, intérieurement, avec surprise, avec stupeur :

— L'épingle n'y est plus. Qui donc a enlevé l'épingle ?...

IV

DISSENSIONS INTESTINES

Ce dimanche-là, fait sans précédent dans ses habitudes réglées à l'instar d'un papier de musique, Vittel ne se mit guère à table qu'à deux heures de l'après-midi. Mais quoi ! elles avaient pris du temps, les différentes péripéties que nous avons essayé de photographier !... Et la population du bourg tenait à vider jusqu'à la dernière goutte la coupe des surprises et des émotions.

Adonc, on avait vu l'officier et sa sœur reprendre le chemin du pavillon du garde dans le cabriolet du citoyen Thouvenel, que celui-ci s'était empressé de leur offrir et que conduisait Dominique, son petit groom à toutes sautes, tandis que le brigadier Jolibois repartait à franc-étrier dans la direction de Mirecourt.

On avait vu Florence et Marianne regagner l'auberge maternelle au bras de François et de Sébastien.

On avait vu l'aîné de la maisonnée, Joseph, faire charger le cheval mort sur une charrette, obligamment prêtée par Mansuy, le cabaretier du Grand-Vainqueur, et une douzaine de polissons s'amarrer au char-à-banc démantibulé pour le ramener dans les remises du Coq-en-Pâte.

Quand on avait vu tout cela, et que l'on s'était bien convaincu qu'il n'y avait plus rien à voir, sinon la place où venaient de se succéder tant de mémorables incidents, l'appétit et la tradition avaient revendiqué ses droits, un moment abdiqués.

En conséquence, chacun avait réintégré le lo-

gis, pour manger la soupe d'abord, pour apprécier ensuite les événements à sa manière.

Au Coq-en-Pâte, où Florence s'était mise au lit, sur la recommandation du docteur Huguenin, l'on se disputait en famille. L'aîné des fils allait et venait, de long en large, jetant à la dérobée des regards irrités et investigateurs sur la grande fille, en train de lotionner son front fendu avec un linge imbibé d'eau-de-vie de marc. Soudain, il s'arrêta devant elle, et brusquement :

— A présent j'aime à croire, trésor, que tu vas nous donner la clef de ta mécanique ?...

— Quelle mécanique ?...

— Celle que tu as montée pour aguicher Cabri.

Agnès Chassard gémit sous le manteau de la cheminée :

— Une bête qui nous avait coûté cinquante pistoles, et dont l'équarisseur, un juif, ne nous proposera pas tant seulement un petit écu !...

Joseph reprit avec impatience :

— Voyons, bijou, ne jouons pas au plus fin. Aussi bien, l'animal ne s'est pas emballé tout seul.

— Ah ça ! demanda l'androgynisme, ce n'est donc pas toi qui as retiré l'épingle ?

— L'épingle... ?

Ici, François et Sébastien intervinrent bruyamment dans la conversation.

— Les deux jumeaux avaient pinté copieusement au Grand-Vainqueur. Ils avaient bu davantage encore en dînant, au retour, à la maison. Partant, ils commençaient à être ivres. Ajoutons que la veuve ayant eu la prudence de renfermer dans le bahut, après en avoir versé deux doigts dans une tasse pour le pansement de sa fille aînée, la

dame-jaune à l'eau-de-vie de marc, leur ivresse se montrait de fort mauvaise humeur. Cette mauvaise humeur éclata en récriminations à l'adresse de Marianne :

— Tonnerre ! il s'agit bien d'épingle !... T'imagines-tu, par hasard, que nous avons été dupes de ton écorchure pour la frime ?...

— Oui, et de tes jérémiades ?...

— De tes miserere ?...

— De tes singeries ?...

La virago haussa les épaules et répartit sèchement :

— Est-ce que c'est pour vous qu'on les faisait, ces singeries ? Non, n'est-ce pas ? C'était pour les autres, pardi ! Alors, puisque les autres s'y sont laissé prendre, qu'est-ce qu'il vous faut de plus ?

François frappa du pied :

— N'empêche que tu as manqué de tuer la Denise et la Benjamine.

— Certes, et je m'en repens furieusement.

— Tu t'en repens ?

La grande fille accentua :

— Je me repens d'avoir manqué.

Puis, d'une voix qui sifflait comme les serpents des Furies :

— Elles m'offusquent, ces péronnelles. La Denise surtout. Oui, je la hais, votre Denise, poursuivait-elle avec une exaspération croissante. J'exècre ces menottes effilées, son teint de cire, ses airs de reine. Lorsqu'elle paraît dans un endroit, il n'y en a plus pour personne. Aussi, quand tout à l'heure tout ce tas de nigards s'est flanqué à plat ventre devant ces défaillances ; quand tu m'as forcée, toi, Joseph, de lui apporter

Commune de Puy-l'Evêque

Les douze élus de la commune de Puy-l'Evêque viennent d'adresser aux électeurs la lettre suivante :

Puy-l'Evêque, le 9 Mai 1884.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

Nous venons vous remercier de l'honneur que vous nous avez fait Dimanche, en nous donnant vos suffrages, témoignage éclatant de votre estime et de votre sympathie.

Nous allons nous mettre résolument à l'œuvre pour réaliser les progrès et les améliorations qui seront possibles sans aggravation des charges, déjà si lourdes, que l'impôt fait peser sur nous.

Nous ne voulons plus nous souvenir de la lutte, que votre décision souveraine a terminée à notre avantage; mais nous voulons réfuter un sophisme qui pourrait tromper ou frapper quelques esprits. On vous dit que l'opinion politique de vos élus éloigne de nous toute subvention du Gouvernement. Ne le croyez pas; l'ignorance et la mauvaise foi seules, peuvent inspirer ce langage.

Les subventions de l'Etat et du Département, dont les fonds sont fournis par l'impôt et l'argent de tous, sont acquises aux communes en vertu de lois, règlements et usages fixes, invariables, que la complaisance ou l'arbitraire, ne peuvent pas modifier; et lorsque nous les demanderons, au nom de la loi et de notre droit, elles nous seront accordées, aussi bien qu'elles eussent pu l'être à d'autres. Prétendre le contraire, c'est d'abord fausser la vérité des faits et aussi faire injure au Gouvernement, en laissant entendre qu'il réserve pour ses seuls amis l'argent fourni par nous tous et auquel nous avons tous un droit égal.

Et maintenant, Messieurs, nous vous demandons d'accorder à M. DELSOL, dont le zèle, l'activité et la compétence se sont si bien affirmés dans les travaux en chantier qu'il surveille chaque jour, et à M. CLUZEL, dont le caractère, la probité et l'expérience sont connus et appréciés de tous, — les quelques suffrages, qui leur ont manqué Dimanche.

Encore une fois, Merci!
Et à Dimanche!

Les douze Conseillers élus.

On nous écrit de Lacapelle-Cabanac :

Dimanche dernier nous avons élu nos 10 conseillers municipaux conservateurs. Ce sont MM. Eugène Dolac, maire, Du Mas, avocat, Jacquié, Philip, Soulacroix, Cazes, Maratuech à Landiech, Maratuech à Lacapelle, Frayssi à Lacombe, et Danuc à Lalbatot.

Sur 102 votants, notre digne et vénérable maire Eugène Dolac a obtenu 97 suffrages, ça a été un contentement pour nous tous. Cet excellent maire administre la commune depuis 40 ans.

— A Vire la liste conservatrice a été élue avec l'excellent maire M. Rives.

— A Touzac la lutte était vive; modérés et

exaltés étaient sur le champ de bataille. La première manche reste aux modérés qui ont eu trois élus : Lajunies, forgeron, Costes et Arnal. Dimanche ce sera le grand coup.

Elections des Maires

Par arrêté du préfet, en date du 5 mai 1884 :

Les Conseils municipaux des communes du département du Lot sont convoqués pour le dimanche, 18 mai courant, à l'effet de procéder à leur installation et d'élire les maires et les adjoints.

Cette élection ne pourra être ajournée, alors même que les opérations électorales seraient, en tout ou en partie, l'objet d'une protestation devant le Conseil de Préfecture; le Conseil municipal ayant été intégralement renouvelé, il n'y aura pas lieu de tenir compte des vacances qui seraient survenues depuis les 4 et 11 mai, à moins que par suite de démission ou de décès, le Conseil se trouve réduit aux trois quarts de ses membres.

La lettre de notification devra indiquer, en même temps, l'heure, le lieu et l'objet de la réunion; elle sera remise à chaque conseiller trois jours francs au moins avant le 18 mai.

Par suite des élections municipales du 4 mai et du second tour de scrutin qui peut avoir lieu, les conférences agricoles fixées au 4 mai pour St Germain et au 11 mai pour Lauzès, auront lieu les 18 et 22 du même mois.

Caisse nationale postale d'épargne

DÉPARTEMENT DU LOT

Opérations du mois d'Avril 1884

Versements reçus de 349 déposants, dont 113 nouveaux.....	79,014 »
Remboursements à 94 déposants, dont 37 pour solde.....	30,588 19
Excédent des versements.....	48,425 81

Le Directeur des Postes et des Télégraphes,
BOURSEUL.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Le ministère des postes et des télégraphes vient de publier le tableau comparatif des opérations de la Caisse d'épargne nationale faites dans chaque département pendant l'année 1883.

Le montant des versements effectués dans le Lot est de 700.098 fr. Le département qui, en 1882, occupait le 22^e rang sur toute la France avec une moyenne de 2.200 fr. versés par 1000 habitants, tient, pour 1883, le 18^e rang avec 2.500 fr. par 1000 habitants.

Le nombre des livrets ouverts dans le département était de 3.715 à la fin de l'année 1882; il est actuellement de 5.800 pour 280.000 habitants, soit environ 21 livrets pour 1.000 habitants.

M. Mourguès.

La période électorale nous a absorbés si complètement que nous n'avons pu encore annoncer à nos lecteurs la douloureuse nouvelle de la mort de M. Mourguès, décédé à Puy l'Evêque, le 1^{er} mai.

Agent-voyer d'arrondissement sous M. Favas, dans ce corps d'élite qui a doté ce pays de ces routes nombreuses qui ont classé le Lot parmi les départements les plus favorisés, il prit sa retraite à Puy l'Evêque où ses concitoyens lui confièrent la mairie, à la mort de M. Mercié, son oncle.

Il a passé sa vie à faire le bien. Homme d'étude et de devoir, il laisse à ses amis le souvenir d'une bienveillance et d'une obligation à toute épreuve, et à tous ceux qui l'ont connu la réputation d'un honnête homme dans toute la force du mot, savant sympathique dont la vie a été d'une dignité irréprochable et d'une réelle utilité pour son pays.

Par arrêté préfectoral, M^{me} Pigner a été nommée receveuse des postes à St-Matré; M^{lle} Gauchet est nommée receveuse des postes à St-Cirq-Lapopie.

M. Poirat, lieutenant-surnuméraire au 50^e régiment d'infanterie, employé au bureau du recrutement de Cosne, a été désigné pour passer à celui de Cahors.

Le public est prévenu qu'à partir de jeudi, 8 courant, la musique du 7^e de ligne se fera entendre, sur le cours Fénélon, de 4 heures à 5 heures.

Le conseil départemental de l'instruction publique a émis un avis favorable à la création d'une école primaire supérieure de garçons à St-Céré; à la construction d'une école de garçons avec mairie à St-Michel-de-Bannières; d'une école de filles à Trespoux; d'une école mixte au hameau du Bournaguet, au bourg de Bergant, au hameau de Lapeyre, d'une école de filles à Milhac, d'un poste d'adjoint à Montgesty et d'un groupe scolaire à St-Sauveur-la-Vallée.

Le nommé Valet, Jean, demeurant à Cahors, rue du Lycée, n^o 26, ayant trouvé sur la voie publique un porte-monnaie, contenant la somme de cinq francs, s'est empressé de le déposer au bureau de police, où la personne qui l'a perdu est priée de venir le réclamer.

L'ENREGISTREMENT DES PROTÈTS.

On lit dans le *Journal Officiel* :

Une circulaire récente de l'administration de l'enregistrement, relative à l'inscription des protêts sur les répertoires des officiers ministériels a motivé des observations qui laissent à penser que l'esprit et le but de cette circulaire ne sont pas exactement appréciés.

Il ne s'agit, en effet, que de prémunir le public et le trésor contre des abus et des fraudes qui, s'ils venaient à se généraliser, pourraient avoir de fâcheuses conséquences.

On a reconnu que des officiers ministériels,

— Patience donc, mes agneaux ! fit-il, nous aurons pleinement le temps de nous détruire réciproquement lorsque nous serons riches et que nous serons sûrs de pouvoir l'être sans danger pour notre peau.

La grande fille et les deux jumeaux furent sans doute de l'avis du pacificateur, car ils se calmèrent aussitôt, — mais non sans grognements et sans protestations sourdes. Marianne maugréa, par exemple, en reposant son escabeau sur le parquet :

— S'il n'y a plus moyen de plaisanter!...

— Oui, ajouta François, qui laissa retomber son eustache dans son gousset, s'il n'y a plus moyen de plaisanter, du moment qu'on n'a pas une verrée de liquide pour se dessécher le goulot!...

— Je ne veux pas qu'on plaisante et je ne veux pas qu'on boive, prononça Joseph d'une voix ferme. J'ai à vous parler sérieusement. Il faut m'écouter de sang-froid... Primo, d'abord et d'un, apprenez que j'ai mûri ma combinaison de l'autre soir...

— Voyons ça...

— Et, en la mûrissant, je l'ai modifiée...

— Bah!...

— Modifiée jusqu'à nouvel ordre — jusqu'à nouvel ordre, entendez-vous? — en ce qui concerne la Benjamine et le gendarme...

— Par ainsi, demanda Sébastien, on va les nettoyer tout de suite?...

— Pour mon compte, je ne m'y oppose pas, déclara François complaisamment.

— Vous êtes des niais! dit Joseph froidement. L'androgyne éclata de rire au nez des jumeaux stupéfaits. L'ainé des Arnould se tourna de son

chargés de signifier les exploits, profitaient du délai d'enregistrement de ces actes pour les supprimer après leur rédaction ou pour en changer la date. Cette pratique offre à la fraude des facilités de nature à compromettre la sincérité des actes, la garantie des intérêts du public et l'égalité des contribuables dans la perception de l'impôt.

L'administration des finances n'a fait que rappeler sur ce point à ses agents les dispositions de la loi du 22 février an VII et les obligations de surveillance qui leur sont confiées.

Les dispositions du Code de commerce sur la signification des protêts, qui s'exécutent sans réclamation dans un grand nombre de centres commerciaux importants, doivent s'exécuter partout, et il n'existe aucun motif pour consacrer des privilèges au profit de quelques intermédiaires.

L'application de la loi n'a pas pour conséquence de priver le commerce des facilités qui résultent de la prolongation facultative par les intéressés des délais des protêts. Les arrangements pris à cet égard conservent tout leur effet.

D'ailleurs, l'administration, tout en tenant la main à l'exécution de la loi, a adressé au service les recommandations les plus formelles pour restreindre son action à ce qui est rigoureusement indispensable pour la répression des véritables abus.

CHEMINS DE FER

La Compagnie des chemins de fer d'Orléans ayant consenti à ouvrir les gares d'Albias, Réalville, Caussade, Borredon, Founneuve et Montpezat, à la télégraphie privée, M. le Ministre des postes et télégraphes a décidé que le nouveau service commencerait à fonctionner le 12 mai 1884.

TIRAGE D'OBLIGATIONS FONCIÈRES

Il vient d'être procédé, au Crédit foncier de France, au tirage des obligations foncières 3 0/0 de 1879.

Les numéros 1,765,205 et 296,765 gagnent 100,000 fr. le numéro 253,914 gagne 25,000 fr. les numéros 1,099,486 et 1,488,449 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 256,511, 773,931, 1,214,804, 1,624,655 et 1,736,127 gagnent chacun 5,000 fr.

ADMINISTRATION DES TABACS

Un concours pour l'emploi de surveillant permanent stagiaire au magasin des tabacs en feuilles de Souillac, aura lieu le samedi 24 mai courant à la direction.

Les candidats âgés de moins de 35 ans, sont invités à se faire inscrire dans les bureaux de la direction, sis au Magasin, place des Tabacs, à Cahors.

côté :

— Toi, l'amour, continua-t-il, je te pardonne ton invention de ce matin. La bonne intention y était.

Supérieurement montée, d'ailleurs, cette mécanique. Pas compliquée.

Aucune espèce de rouages compromettants.

Simple comme bonjour : le bidet qui s'emporte avec la voiture qui s'en va tout droit à la rivière, les deux particulières frottées dans la chute, l'écornifure au front pour la vraisemblance de l'histoire, — et sans le coup de pistolet du lieutenant...

Mais pourquoi as-tu oublié de me consulter auparavant?

Suis-je le maître et m'avez-vous donné carte blanche, — oui ou non, — pour mener nos affaires à terme?

Au lieu de cela, tu vas de l'avant; tu obéis à tes rancunes; tu te mets en colère, tu te venges, ce qui est le comble de la bêtise, quand la vengeance ne rapporte rien, — et le résultat, le voilà : un cheval de moins à l'écurie et un char à bancs en compte!...

— Pourtant, balbutia Marianne, tu nous avais dit, il y a trois jours, à propos de Florence, que si un accident...

PAUL MAHALIN

(A suivre).

un verre d'eau, comme si j'étais sa domestique, quand vous vous êtes disputé l'honneur de lui servir de cocher, et qu'il a été décidé que ce serait moi qui la reconduirais en équipage dans le pavillon des Armoises qui est à nous et qu'elle nous vole, — oh ! ma foi, j'ai pensé que je serais bien sotté de ne pas profiter de l'occasion pour nous délivrer de cette pimbèche et aussi, par le voyage, de ce petit serpent de Florence, qui nous vendra, un beau matin, à la justice.

Maintenant, le gendarme a fait rater mon plan, et je me suis abîmé la figure en pure perte... C'est bon : on lui revaudra ça, à ce grippe-jésus de malheur, — à lui et à sa chipie de sœur... Je leur garde un chien de ma chienne... Seulement, on attendra que le chien soit assez grand et qu'il ait des crocs pour mordre...

L'ainé des Arnould, qui avait repris sa promenade, s'arrêta à nouveau.

— Veux-tu que je te donne un bon conseil, ma fille?

— Donne, ricana la virago. Ce sera la première fois de ta vie que tu m'auras fait un cadeau.

Joseph continua placidement :

— Je le ferai avec d'autant plus de plaisir, qu'il ne me coûtera pas un rouge liard, belle...

— Eh bien?

— Eh bien, garde toi de toucher au lieutenant et à sa sœur...

François battit des mains ;

Notre aîné a parlé comme Saint Jean Bouche D'or, — et si, seulement, maman remettait sur la table la bouteille de brandevin, on boirait vo-

lontier un coup à sa santé.

Et, comme Agnès Chassard ne fit pas mine de bouger, notre ivrogne tournant sa colère contre Marianne :

Tu as compris, hein, ma mie?...

— Quoi?...

— La Denise et son frère sont sous notre protection, — et si jamais tu t'avisais...

— Oui, renchérit Sébastien avec un geste menaçant, si jamais tu leur chantais pouille...

L'androgyne demanda résolument :

— Qu'est-ce que vous feriez tous les deux?

François lui montra le poing, — un poing de boxeur anglais et de boucher parisien :

— Je t'assommerais avec ceci.

Et Sébastien, crispant ses doigts, qui étaient comme des tenailles :

— Moi, je t'étranglerais avec ça.

Marianne lui lança un regard de défi :

Venez-y donc un peu, pour voir!

La virago s'était levée, et le lourd escabeau de chêne sur lequel elle était assise tournait déjà comme une massue au bout de son corps nerveux. Ses adversaires cherchaient leur couteau dans leur poche. L'ainé de la famille pensait :

Si je n'avais pas besoin d'eux, comme je les laisserais s'entre dévorer!

Cependant, comme Agnès Chassard ne se pressait point de jeter son *quos ego* entre la querelle et la lutte, absorbée qu'elle était, dans son coin, à calculer ce qu'il faudrait déboursier au charbon pour la réparation du véhicule endommagé, — Joseph jugea prudent de s'interposer entre les futurs belligérants au moment précis où les hostilités allaient s'ouvrir de part et d'autre.

M. Balagayrie, instituteur à Bio, vient de recevoir la lettre suivante, dont nous le félicitons :

« Monsieur l'Instituteur,
 Au nom de notre jury composé de Pelletan, sénateur, de M. Guichard, doyen de la Chambre des députés, de M. Lenient, député, professeur à la Sorbonne, de M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, de M. A. Challamel, conservateur de la bibliothèque Ste-Geneviève, j'ai l'honneur et le plaisir de vous informer qu'une première médaille vous a été décernée pour votre remarquable étude sur l'Education militaire à l'école.
 Vous recevrez sous peu cette récompense.
 Veuillez agréer, etc.

Signé : A. BARBOU,
 Directeur du Livre universel.

CONCOURS MUSICAL DES 6-7 JUILLET 1884,
 A PÉRIGUEUX.

La Société chorale *Les Enfants de Vésone* de Périgueux (Dordogne), s'occupe activement de l'organisation de son grand concours musical qui doit avoir lieu les 6 et 7 juillet prochain.

Le Comité d'organisation a l'intention de donner à ce tournoi artistique le plus d'éclat possible.

Nous pouvons affirmer d'ores et déjà que si l'empressement des sociétés dépend de la valeur des primes en espèces, prix et médailles, le Comité d'organisation peut compter sur un grand nombre d'adhésions.

Nous rappelons aux Sociétés qui désirent prendre part à ce concours, que le délai d'inscription a été fixé au 15 mai.

UNE EXCELLENTE MESURE PRÉFECTORALE

M. Bargeton, préfet de la Dordogne, a pris récemment l'excellente mesure suivante :

Le préfet de la Dordogne, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu les rapports de M. l'inspecteur primaire de la circonscription de Ribérac, de l'inspecteur d'Académie et du maire de Latourblanche, desquels il résulte que M. Alfred-François Lambert, instituteur-adjoint à l'école communale de garçons de Sorges a, le 27 février dernier, parcouru les rues de Latourblanche déguisé en religieuse, en compagnie d'une autre personne déguisée en capucin, et causé un scandale qui a vivement irrité la population de cette localité ;

Considérant que M. Lambert a manqué gravement aux devoirs que lui imposaient ses fonctions ;

Vu les propositions de M. l'inspecteur d'Académie ;

Vu la loi du 15 mars 1850,

Arrête :

Article 1^{er}. — M. Albert-François Lambert, instituteur-adjoint à l'école publique de garçons de la commune de Sorges, est suspendu de ses fonctions pour six mois, avec privation totale de son traitement.

Périgueux, le 18 mars 1884.

Le préfet de la Dordogne,
 E. BARGETON.

On signale à l'*Eclair* de Bergerac la découverte faite, il y a quelques jours, au lieu dit le Pont de Sonne, commune de Montaut d'Issigeac, dans un champ appartenant au sieur Carriat, dit Soubretelle, d'un closeau ou souterrain-refuge antique.

La destination de ces souterrains n'est pas douteuse : dans la plupart des cas au moins, ils ont dû servir d'habitation pendant les guerres. Leur nombre n'est pas très considérable dans le département; celui-ci est même, je crois le premier signalé dans notre arrondissement.

TOURNÉE ÉPISCOPALE

Mai

- Vendredi, 9. — Confirmation à Gagnoac; coucher à Puybrun.
- Samedi, 10. — Confirmation à Puybrun; coucher à Vayrac.
- Dimanche, 11. — Confirmation à Vayrac.
- Lundi, 12. — Confirmation à Condat; coucher à Cressensac.
- Mardi, 13. — Confirmation à Cressensac; coucher à Martel.
- Mercredi, 14. — Confirmation à Martel.
- Jeu, 15. — Confirmation à Baladou; coucher à Creysse.
- Vendredi, 16. — Confirmation à Creysse; coucher à Floirac.
- Samedi, 17. — Confirmation à Floirac; coucher à Rocamadour.
- Mardi, 20. — Confirmation à Blanzaguet.
- Dimanche, 25. — Confirmation au Petit séminaire.

Lundi, 26. — Confirmation à Montfaucon; rentrée à Cahors.

Juin

Jeu, 19. — Confirmation à la Cathédrale.

POUR OBTENIR DE GROS FRUITS

On sait que si l'on veut faire grossir le volume d'une tête d'artichaut on obtient ce résultat en fendant de part en part la tige qui la porte et en la maintenant entr'ouverte par une petite cheville; le procédé recommandé par M. Borvenich, directeur de l'*Arboretum belge*, pour faire dépasser aux fruits leur volume normal, ressemble beaucoup à celui que nous venons d'indiquer. Lorsque le fruit a atteint la moitié ou les deux tiers de sa grosseur ordinaire, on pratique, au moyen du greffoir, une incision sur toute la longueur du rameau qui porte le fruit et on la prolonge jusqu'à 2 ou 3 centimètres au-dessous de l'empâtement. Il faut avoir soin de faire cette incision en dessous de la branche, afin qu'elle se trouve à l'abri du soleil. Cette première fente une fois faite, on pratique deux autres incisions en forme de V sur la branche même des deux côtés de l'empâtement. Ces incisions provoqueront un afflux de sève qui accroîtra immédiatement le volume du fruit.

On se plaît à constater que les pommes de terre s'annoncent bien, en général. A ce sujet, nous devons signaler un fait intéressant qui a été observé au concours régional de Blois.

Les visiteurs ne pouvaient s'empêcher d'admirer un lot exceptionnel de pommes de terre d'un volume extraordinaire, exposé par M. Emile Fleury. L'exposant n'avait pas, d'ailleurs, voulu réserver le secret du procédé par lequel il est parvenu à obtenir de si beaux résultats. Au-dessus des tubercules exposés, une note manuscrite décrivait ainsi le procédé employé :

Lorsque les tiges ont atteint une hauteur de 15 à 20 centimètres, on supprime les menues tiges qui entourent la tige ou les deux tiges du milieu, qui sont les plus vigoureuses. De cette façon, la végétation des tubercules profite de ce qui est enlevé à la végétation aérienne. Par ce procédé, on obtient de magnifiques pommes de terre : 30 à 35,000 kilogr. par hectare. Nous engageons les cultivateurs à essayer ce moyen, si aisé à mettre en œuvre.

VIADUC DE GARABIT

On vient de poser la clef du grand arc en fer du viaduc de Garabit dans le Cantal, qui sera le travail le plus grandiose et le plus hardi de la France.

Cette opération, qui a parfaitement réussi, termine la délicate période du montage en porte-à-faux de cet arc, suivant le procédé imaginé par le constructeur, M. Eiffel.

La rencontre dans l'espace, à cent vingt-deux mètres au-dessus du sol, des deux portions d'arc construites séparément sur chaque côté à 165 mètres de distance l'une de l'autre, s'est faite avec une précision absolue.

Ce viaduc est établi sur le type du pont de Douro, qui est l'œuvre du même constructeur.

Les ingénieurs de l'État, MM. Lefranc et Boyer, sous les ordres desquels ce remarquable viaduc s'exécute, assistaient, ainsi que de nombreuses notabilités, à cette émouvante opération.

LES ANOMALIES DE LA LANGUE FRANÇAISE

La langue française présente, vraiment, de bien curieuses anomalies. Charles Monselet nous en signale quelques-unes dans la forme suivante :

Nous portions nos portions. Les poules du couvent couvent. Mes fils ont cassé mes fils. Il est l'Est. Je vis ces vis. Cet homme est fier, peut-on s'y fier ? Nous éditions de belles éditions. Nous relations ces relations intéressantes. Nous acceptions ces diverses acceptations de mots. Nous inspections les inspections elles-mêmes. Nous exceptions ces exceptions. Je suis content qu'ils content cette histoire... Il convient qu'ils convient leurs amis. Ils ont un caractère violent, et ils violent leurs promesses.

Ces dames se parent de fleurs pour leur parent. Ils expédient leurs lettres, c'est un expédient. Nos intentions sont que nous intentions ce procès. Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négigant. Nous objections beaucoup de choses contre vos objections. Ils résident à Paris chez le résident d'une cour étrangère. Ces cuisiniers excellent à faire ce mets excellent.

Les poissons affluent à un affluent de la rivière. Il convient qu'ils obvient à ces inconvénients.

THÉÂTRE DE CAHORS

DIRECTION DE M. J. MORVAND

Spectacle du jeudi 8 mai 1884.

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS

Comédie en 1 acte.

MA CAMARADE

Comédie nouvelle en 5 actes.

La Rose de St-Flour

Opérette en 1 acte.

Dernières Nouvelles

TOULOUSE

La liste conservatrice tient en tête avec une moyenne de 6,700 voix et une majorité d'environ 700 voix sur la liste de l'union républicaine. Les candidats radicaux ont une moyenne de 2,500 voix, sauf MM. Castelbon et Cartailbac qui tiennent la tête avec 7,300 et 7,200 voix.

Le ministre de l'intérieur a rendu compte à ses collègues des résultats généraux des élections municipales. Les renseignements parvenus au ministère de l'intérieur, ne dissimulent pas l'échec subi dans un grand nombre de villes par les candidats présentés sous les auspices du ministère.

TENTATIVE DE DÉLIVRANCE DE GORDON

Le bruit court que sur la demande de l'Angleterre le Gouvernement belge aurait donné l'ordre à M. Stanley de remonter le Congo avec une forte expédition et d'aller jusqu'à Gondokoro afin de faciliter la délivrance de Gordon.

BOURSE. — Cours au 8 mai.

3 0/0.....	78 75
3 0/0 amortissable (ancien).....	79 90
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	107 00
4 1/2 0/0 1883.....	107 75
Dernier cours du 7 mai.	
Actions Orléans.....	4,300 00
Actions Lyon.....	1,280 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	367 75
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	302 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	298 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	330 00

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 596^e livraison (3 mai 1884). Texte : Mon ami et moi, par S. Blandy. — La Panclastite, par Albert Lévy. — Le dernier des maîtres chanteurs, par Louise Mussat. — Le myosotis et le quéréme : aimez-moi et ne m'oubliez pas, par M^{me} Barbé. — La reine des fourmis, par Aimé Giron. — Avant la peinture à l'huile, par Frédéric Dillaye. — Dessins : A. Ferdinandus, Rion, Faguet, Martinet, Sellier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 421^e livraison (3 mai 1884). — La Belgique, par M. Camille Lemonnier. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Emile Claus, X. Mellery, G. Vuillier, H. Catenacci, Barclay et H. Clerget. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

REVUE SCIENTIFIQUE. Sommaire du numéro 48 (3 mai 1884). — Une méthode générale de synthèse des combinaisons aromatiques, par M. Friedel (de l'Institut). — Essai sur le sens du toucher et le sens du magnétisme, par M. Julian Ochowicz. — Le Musée d'histoire naturelle de Londres, par M. Beauregard. — Un livre d'arithmétique au XVII^e siècle; Les premiers nombres, par Estienne de la Roche. — Revue d'agronomie. — Causerie bibliographique. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie. — Chronique.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. — Sommaire du numéro 18 (3 mai 1884). — Les torpilleurs autonomes et l'avenir de la marine, par M. Gabriel Charmes. — Les Slaves du Danube, d'après M. de Caix de Saint-Aymour et M. Louis Leger, par M. Villamus. — Miss Chagrin, nouvelle, par Constance Fenimore Woosley. — Les nouveaux prix de vertu. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par M. Josse. — Bulletin. — Bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 420, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N^o 786, du 3 mai 1884 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Sagnier. Concours général

agricole de l'Algérie à Blidah. — Viet. Sur le binage des betteraves à bras. — Sanson. Sur la source du travail musculaire. — Lavallée. Culture des kakis. — Sagnier. La faucheuse Albaret. — Galtayries. La statistique viticole officielle. — Bonnet. La truffe et sa culture. II. — Sagnier. Société nationale d'agriculture. — Remy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires : Binage des betteraves à bras (4 fig.); faucheuse Albaret.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris. — Sommaire du numéro 18. (1^{er} mai 1884). — Chronique agricole. A. de Cérès. — La main-d'œuvre et les salaires agricoles. E. Lecouteux. — Sélection des betteraves. — Travaux de MM. Fouquier d'Hérouel et Lhote, F. Jacquemart. — Pronostic du temps d'après l'état de l'atmosphère le jour des Rameaux. De Touchimbert. — Encore un parasite de la viande de porc. E. Schribaux. — Le projet de loi de M. Méline sur les chambres consultatives d'agriculture. E. Lecouteux. — Silos de la ferme du Bois-Guillaume. A. de Chezelles. — Georges de Ronald. F. d'André. — Revue étrangère. — Bill sur les maladies contagieuses du bétail en Angleterre; droits du fermier sortant; état de l'agriculture en Amérique. Eug. Marie. — La crise viticole. A. Salaman. — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la bourse. — Gravures noires : (Fig. 36 et 37). — Silo couvert de la ferme du Bois-Guillaume.

LA NATURE, sommaire du 3 mai 1884. — Appareils de M. Cailletet pour la liquéfaction des gaz : G. Tissandier. — Le tremblement de terre en Angleterre du 22 avril 1884. — Bibliographie. — La Société française de Physique; les séances de Pâques. — Etude physique sur le lac Tahoe (Sierra Nevada) : F. A. Forel. — Machine pneumatique industrielle; ses applications à la fabrication de la glace. — Correspondance; photographies lumineuses : L. Vidal. — La Mission française de la Terre de Feu; exposition du Cap Horn (suite et fin). — Les Broméliacées : J. Poisson. — Chronique. — Académie des Sciences; séance du 28 avril 1884 : S. Meunier. — La Photographie et l'Astronomie. — Supplément : Boîte aux lettres. — Sociétés savantes. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE. Journal universel d'électricité. — Bureaux, 51, rue Vivienne, Paris. — Sommaire du numéro du 3 mai 1884. — Note sur la théorie des machines dynamoélectrique; M. Leblanc. — Les nouvelles bobines de résistance de M. Carpentier; Aug. Guerot. — Sur un compteur de temps pour la lumière électrique; J. Clemencau. — Eclairage électrique du jardin des Palmiers à Hanovre; F. Uppenborn. — Les machines à vapeur rapides (9^e article); G. Richard. — Chronique de l'Etranger : Angleterre; J. Munro. — Revue des travaux récents en électricité : Théorie élémentaire de la méthode de duplex de Schwender, par H. Discher. — A propos de l'éclairage électrique des locomotives, par E. Maiss. — Horloge électrique de MM. Grau et Wagner. — L'action des flammes au point de vue électrostatique, par V. Dvorak. — Une application de l'électricité à la chirurgie. — L'éclairage électrique des mines de Mechnich. — Expériences comparatives avec des bougies photométriques étalon, par le Dr Hugo Krüss. — Sur les décharges électriques qui résultent de l'emploi des hautes tensions dans les lampes à incandescence, par le Dr J. Puloj. — L'effet du sel ammoniac impur dans les piles. — Modification des bobines des électro-aimants, par M. G. Vicentini. — Pile photo-électrique de M. Borgmann. — Bibliographie : Applications de l'électricité aux maladies des femmes, par le Dr A. Tripiet; A. d'Arsonval. — Faits divers.

LA VIE MILITAIRE. Journal illustré de l'armée, 4, Cité Rougemont, à Paris. — Sommaire du numéro 18. — Texte : Courrier de Paris, Valréas. — Hurrah pour la vieille Angleterre! Le Chastellier de Ghérad. — Soldats d'autrefois, de L... — La Guérite, Fancy. — Cercles militaires, Hix. — Un Humoriste, Ed. Destaines. — Dans la Chambre, Folarçon. — Sous la Tente, Guidon. — En Bourse, Banknote. — Dessins : Départ pour la Revue, Caran d'Ache. — Soldats d'autrefois, H. Pille. — La Popote, Tret-Boguet. — Le Convoi d'un mobile, Eugène Chaperon. — Titres, Croquis, Marges et Lettres de Caran d'Ache, Tret-Boguet, H. Botte, Lunel, Léonnet, etc., etc. — Conditions d'abonnement : Paris, Départements, Algérie. Un an, 30 fr.; Six mois, 16 fr.; Trois mois, 8 fr. 50; Etranger le port en sus.

Des conditions spéciales sont faites à MM. les officiers de l'active, de la réserve, de la territoriale, ainsi qu'à MM. les officiers en retraite qui s'abonnent directement, sans passer par l'intermédiaire des courtiers.

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER ?

Prenez des Pastilles à la Sève de Pin au lactucarium et à la codéine de BRACHAT, pharmacien, rue Leyteire, 61, Bordeaux. Ces pastilles, d'un goût très agréable, ont une grande supériorité sur toutes les préparations au goudron et sur tous les sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, maux de gorge, bronchites tant aiguës que chroniques et, en général toutes les maladies des voies respiratoires. — Franco 1 fr. 50 par la poste. — Se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt chez M. Alazard pharmacien.

Librairie Générale

L. PLANAVERGNE

4, rue du Lycée, 4, Cahors.

LA SEULE qui donne en lecture toutes les Nouveautés, au prix de 2 fr. par mois ou de 18 fr. par an.

Envoi franco du Catalogue à toute personne qui en fera la demande.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

GUSTAVE CLAUDIN — LOUIS FIGUIER
MES SOUVENIRS — L'ANNÉE SCIENTIFIQUE
Père DIDON — HENRI GERVILLE
Les A lemands — FOLLE AVOINE
EMILE ZOLA
La Joie de Vivre.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française. 22 vol. in-8°, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1.000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de la France, 133 fr. ; l'Histoire de la Révolution française, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre) — Grand Dictionnaire universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4° Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Combien de maux dont on ignore la cause! Nous souffrons de partout le corps, les idées sont noires, nous sommes découragés, l'appétit est capricieux, le sommeil n'apporte pas le repos, les yeux perdent leur éclat, la peau son velouté! Un traitement succède à l'autre sans que nous en soyons soulagés. Ecartez la cause, la guérison s'en suivra. La *Tisane Américaine des Shakers*, et les *Pilules* en rétablissant les fonctions de l'estomac, le ramène à son état normal; le sang se purifie; le foie sécrète régulièrement; la vue, les selles deviennent normales; la vigueur revient avec la santé. La brochure explicative de cette préparation se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt principal : FANYAU, pharmacien à Lille.

Académie de Médecine de Paris

OREZZA
Eau Minérale Acidulée Ferrugineuse. — Cette Eau est sans rivale dans le Traitement des Gastralgies, Chlorose, Fièvres, Anémie, et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Co
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

MAISON A. COURBEBEBAISSE

VENTE AU DÉTAIL

Désormais les Grands Magasins situés, rue du Parc, 4, à Cahors, Entrepôts de tissus de toute nature, sont Ouverts au Public. Vente au détail de tous les articles à des bas prix surprenants Rapport direct du Consommateur économe, avec les fabriques de Tissus.

VENTE AU COMPTANT

ENTRÉE RUE DU PARC, 4, CAHORS

OUVERTURE LE 1^{er} AVRIL 1884

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
Lauréat de l'Académie Nationale
CHIRURGIEN-DENTISTE
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Education du Lot et de la Corrèze
Chalet de l'hôtel des Ambassadeurs.

APPARTEMENT A LOUER

Cuisine, Salle à manger, Salon, Chambres à coucher, Cave et Galetas, avec ou sans jardin. Rue des Hortes, numéro 6.

ASTHME

CIGARETTES de GRIMAUDT & Co
au CANNABIS INDICA
Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, l'oppression, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie. — Paris, Pharm^e, 1, rue Bourdaloue.

VINÉPHÉPHONE de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac. PARIS, Pharmacie VIAL, 4, rue Bourdaloue. Dépôt à Cahors, pharmacie VIDAL.

NEURALGIES-MIGRAINES

Soulagement immédiat et guérison assurée par les PILULES au GELSEMIUM du Docteur G. FOURNIER
Prix de l'Etui : 3 francs.
Exiger sur chaque étui la Signature
DÉTAIL : 5, rue Chauveau-Lagarde, 5, Paris
GROS : 22, Place de la Madeleine, PARIS

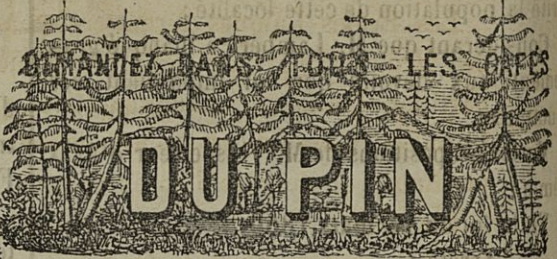
Le propriétaire-gérant, A. Layton.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIQUEUX, 1880 DIPLOME D'HONNEUR
BORDEAUX EXP^{te} INT^{re} 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

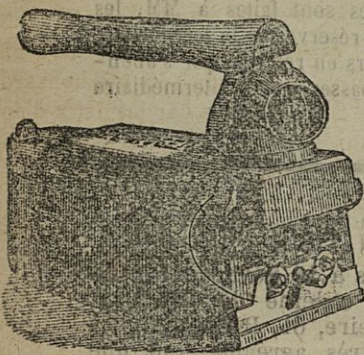
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.